

CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux ?
3. COMMENT UTILISER CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE CICLOPIROX MYLAN 8 %, VERNIS À ONGLES MÉDICAMENTEUX ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

AUTRES ANTIFONGIQUES A USAGE TOPIQUE.

Ce médicament est préconisé dans le traitement des mycoses des ongles (affections dues à des champignons).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CICLOPIROX MYLAN 8 %, VERNIS À ONGLES MÉDICAMENTEUX ?

N'utilisez jamais CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux si vous avez une allergie à l'un des composants ([voir composition](#)).

EN CAS DE DOUTE IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Faites attention avec CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux:

Précautions d'emploi

Ne pas avaler.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Grossesse et allaitement

L'effet de ce médicament pendant la grossesse n'est pas connu. Son utilisation est déconseillée chez la femme enceinte.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

3. COMMENT UTILISER CICLOPIROX MYLAN 8 %, VERNIS À ONGLES MÉDICAMENTEUX ?

Posologie

- Appliquer CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux sur tous les ongles du membre atteint une fois par jour de préférence le soir.
- Eviter de se brosser les ongles avec un savon trop alcalin après l'application du produit.
- Une fois par semaine, l'utilisation d'une solution dissolvante cosmétique permet d'enlever la couche filmogène à la surface de l'ongle qui pourrait, à la longue, nuire à la pénétration du principe actif.

Durée de traitement

La durée du traitement est fonction de la localisation:

- environ 3 mois pour une mycose des doigts,
- environ 6 mois pour une mycose des orteils

Mode et voie d'administration

Voie cutanée, réservé à l'usage externe.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

- une réaction locale allergique de la peau est possible.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER CICLOPIROX MYLAN 8 %, VERNIS À ONGLES MÉDICAMENTEUX ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux après la date de péremption figurant sur la boîte, le flacon.

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux ?

La substance active est:

Ciclopirox 8 g

Pour 100 g de vernis à ongles médicamenteux.

Les autres composants sont:

Acétate d'éthyle, alcool isopropylique, ester butylique du copolymère d'éther méthylvinyle et d'acide maléique.

Qu'est-ce que CICLOPIROX MYLAN 8 %, vernis à ongles médicamenteux et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme de vernis à ongles médicamenteux.

Flacon de 3 ml avec un pinceau.

Titulaire

MYLAN SAS
117, allée des Parcs
69800 SAINT-PRIEST

Exploitant

MYLAN S.A.S
117 allée des parcs
69800 SAINT-PRIEST

Fabricant

LABORATOIRES CHEMINEAU
93, route de Monnaie
BP16
37210 VOUVRAY

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 28/10/2010.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).

